



**Terreau
Paysan**

ESPACE-TEST AGRICOLE

**Vous souhaitez vous installer
en production maraîchère biologique,
venez tester votre projet en grandeur nature !**



APPEL À CANDIDATURES

pour intégrer le lieu-test permanent en maraîchage biologique
de Bonneval à Saint-Maximin-la-Sainte Baume, Var



Contexte de l'offre

Depuis 2014, l'espace-test agricole Terreau Paysan propose dans le Var à des porteur-ses de projet agricole de tester leur projet avant de décider de s'installer pour de bon. Le test d'activité consiste à **développer une activité de manière responsable et autonome**, en grandeur réelle, sur une durée limitée à 3 ans et dans un cadre qui réduit la prise de risque.

Avec ce nouveau **lieu-test permanent**, nous nous inscrivons dans la dynamique initiée en 2014 par le Lycée agricole Provence Verte autour de l'approvisionnement local de la restauration collective à Saint-Maximin.

Nous proposons donc **deux parcelles de test dès la saison 2017** à des personnes intéressées par la création d'une activité maraîchère en circuits courts autour de Saint-Maximin.

Sur ce lieu-test permanent, nous mettrons ainsi à votre disposition :

- Un **cadre légal d'exercice** : n° SIRET, assurance responsabilité civile, Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) avec la coopérative Petra Patrimonia.
- Des **moyens de production** : 1 à 1,5 ha de plein champ, 1 000 m² environ de tunnels froids, système d'irrigation, matériel de maraîchage partagé (tracteur et outils attelés, motoculteur, semoir, petit outillage à main...).
- Un dispositif d'**accompagnement humain, administratif et technique** : ADEAR, Petra Patrimonia, Agribiovar...
- Des **débouchés commerciaux** pour faciliter le démarrage : restauration collective, AMAP.
- Un **réseau** de partenaires locaux pour ancrer votre projet dans le territoire.

Conditions d'admission

Dans la perspective de leur candidature, les candidat-es devront prendre en compte les éléments suivants :

- La production envisagée devra respecter le cahier des charges de l'**agriculture biologique**.
- Un **diplôme agricole et/ou une expérience** dans le domaine agricole seront demandés.
- Les débouchés commerciaux en **circuits courts** (AMAP, restauration collective, point de vente de producteurs, marchés...) seront privilégiés.
- Le lieu-test sera susceptible d'accueillir occasionnellement des élèves du Lycée agricole et des **formations techniques** courtes en maraîchage bio.
- La **collaboration avec l'autre testeur-se** sera nécessaire, tant sur le plan humain que sur le partage du matériel.
- Les testeur-ses seront accompagnés dans un « cadre souple » par le collectif de partenaires.

⇒ Comment postuler ?

1. Envoyez une lettre de manifestation d'intérêt **avant le 28 octobre 2016** :
 - par courriel à terreaupaysan@gmail.com
 - par courrier à *Terreau Paysan, Maison du Paysan, ZAC de la Gueiranne 83340 Le Cannet des Maures.*
2. Venez visiter le lieu-test **début novembre** au cours d'une visite collective. Ce sera l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur le projet.
3. Retournez le dossier de candidature finale (descriptif du projet, budget prévisionnel...) **avant le 30 novembre**.
4. La sélection des candidat-es aura lieu **le 9 décembre**.
5. L'intégration à l'espace-test aura lieu **début janvier 2017**.

*Pour toute information concernant cette offre,
vous pouvez nous contacter au 04 94 73 42 98 ou 06 59 73 44 89.*

Une action animée par l'ADEAR du Var et ses partenaires réunis au sein de l'espace-test agricole Terreau Paysan, en partenariat avec le Lycée d'Enseignement Agricole Privé Provence Verte, la Communauté de Communes Sainte Baume-Mont Aurélien et la SAFER, avec le soutien financier de :